

# DOMAINES D'INTERVENTION GRILLE TARIFAIRE ASSOCIEE

#### **DOMAINES D'INTERVENTION**

MOSELLE AGENCE TECHNIQUE est un Etablissement Public Administratif créé en 2013 qui apporte à ses presque 600 adhérents une assistance technique, juridique et administrative dans les domaines suivants :

- La Voirie, les Réseaux Divers et les travaux connexes (chemin, route, trottoir, éclairage public...);
- L'aménagement qualitatif d'espaces publics (places, fontaines, entrées ou traversées de villes...);
- Les aménagements de sécurité routière ;
- Les petits aménagements et équipements publics (aires de jeux, équipements sportifs de plein air, cimetières, parcs...);
- La construction/réhabilitation de bâtiments publics (mairie, salle polyvalente, école, accueil périscolaire, gymnase, équipements culturels, touristiques, logements, maison de santé...);
- L'assainissement, l'eau potable, le SATESE, la GEMAPI...;
- L'énergie (certificats d'économies d'énergie...);
- Les marchés publics (accès à la plateforme de dématérialisation mutualisée pour la publicité à assurer...);
- L'assistance juridique et le conseil aux Maires sur les matières et compétences relevant des Communes et intercommunalités ;
- L'accompagnement à la recherche de subventions.

### **MODALITES D'INTERVENTION ET GRILLE TARIFAIRE**

Type de service		Coût du service*	Commentaire(s)
TRAVAUX	Assistance à maîtrise d'ouvrage	De 0,5 à 2 % HT du montant estimé de l'opération	Pourcentage de rémunération fixé par convention et établi en fonction de l'importance, de la complexité de l'opération et des éléments de mission confiés à MATEC
	Mission d'étude opérationnelle	De 2 à 5 % HT du montant estimé de l'opération	
MARCHES PUBLICS	Accès à la plateforme mutualisée de dématérialisation pour les consultations	Sans coût supplémentaire	Service ouvert et accessible dès lors que la Collectivité est adhérente à MATEC
	Accompagnement à la rédaction de pièces administratives de DCE et/ou assistance à la publication, analyse et notification de marchés	Intégré au montant prévu par la convention afférente à l'opération	Pour le cas des opérations bénéficiant d'une assistance technique de MATEC
		150 € HT par demi-journée sur la base du temps passé	Dans les autres cas

Type de service		Coût du service*	Commentaire(s)
ASSAINISSEMENT	SATESE – pour les collectivités de Moselle éligibles	0,50 € TTC par an et par EH (Equivalent Habitant) par station de traitement	Donne droit à un programme annuel de visites et d'analyses normé fonction de la capacité en EH de l'unité de traitement La participation par station de la Collectivité ne peut être inférieure à 250 € et le montant global de sa contribution pour l'ensemble de ses stations éligibles ne peut être supérieur au coût du service
	Visites de contrôle de stations de traitement et d'analyses de boues d'épuration	Tarifs HT du BPU majorés de 2 % au titre de frais de gestion	Accès et bénéfice du BPU contractualisé avec l'attributaire du marché lancé par MATEC Service mobilisable pour des prestations de base ou complémentaires demandées soit par des collectivités éligibles au SATESE, soit par des collectivités non éligibles mais adhérentes à MATEC
SUBVENTIONS	Accompagnement à la recherche de cofinanceurs et au montage des dossiers de demande de subventions	2 % HT des montants de subvention notifiés	Avec un mini. de 1 000 € par subvention et un maxi. de 5 000 € pour l'ensemble des subventions obtenues sur une opération Aucune rémunération n'est due pour les dossiers de demande de subvention déposés n'ayant pas abouti
ASSISTANCE JURIDIQUE	Accès en ligne à des fiches techniques et d'actualité juridique	Sans coût	Service ouvert à toutes les collectivités mosellanes en lien avec le mandat donné à MATEC par le Conseil Départemental
	Accès à des réunions et temps d'information et de formation		
	Question ponctuelle sur un aspect juridique lié aux compétences et fonctionnement des Collectivités	Sans coût supplémentaire	Service ouvert et accessible dès lors que la Collectivité est adhérente à MATEC
	Réalisation d'études juridiques plus complexes	150 € HT par demi-journée sur la base du temps estimé pour réaliser la prestation commandée	Uniquement pour les adhérents à MATEC et à formaliser dans le cadre d'une convention
ENERGIE	Accompagnement de certificats d'économie d'énergie	10 % HT du montant de la proposition retenue par la Collectivité pour le rachat de ce certificat	Service ouvert et accessible dès lors que la Collectivité est adhérente à MATEC A formaliser dans le cadre d'une convention dédiée
AUTRES	Etudes de faisabilité / Diagnostics	150 € HT par demi-journée sur la base du temps estimé pour réaliser la prestation commandée	Service ouvert et accessible dès lors que la Collectivité est adhérente à MATEC A formaliser dans le cadre d'une convention dédiée
	Etudes énergétiques		
	Accompagnement au montage d'une DSP		
	Accompagnement au montage d'un lotissement		
	Accompagnement au montage d'une concession		

<sup>\*</sup> A ces coûts HT se rajoutent dans la quasi-totalité des cas un assujettissement à la TVA au taux réglementaire normal en vigueur applicable à la date de facturation.

### PRINCIPES ET ENCADREMENT DES INTERVENTIONS DE MATEC

- Toute demande de prestation donne lieu à un entretien avec les services de MATEC;
- Toute prestation est précédée d'une réunion de spécification de la demande de l'adhérent avec les services de MATEC;
- Toute prestation donne lieu à la formalisation et à la signature d'une convention particulière signée entre le Président de MATEC et le représentant de la Collectivité adhérente;
- Toute convention particulière comprend notamment des articles sur les points suivants :
  - Objet de la convention ;
  - 2. Contenu de la prestation;
  - 3. Engagement des parties;
  - 4. Conditions financières de la prestation étant précisé que le calcul du coût est présenté dans une annexe financière jointe à la convention ;
  - 5. Modalités de révision de la convention ;
  - 6. Durée de la convention;
  - 7. Dispositions en cas de contentieux.
- Seule la signature par l'Exécutif de l'adhérent, d'une part, et par le Président de MATEC, d'autre part, de la convention particulière permet le démarrage effectif de la prestation;
- Les informations et conseils simples qui ne nécessitent pas de déplacement et n'excédent pas un total annuel cumulé d'une journée de temps de travail sont délivrés au titre des cotisations d'adhésion.

## **COORDONNEES - CONTACT**

Pour toute demande d'information liée à l'adhésion à MATEC ou aux prestations en mesure d'être délivrées :

MOSELLE AGENCE TECHNIQUE – 17, quai Paul Wiltzer – 57000 METZ Tél.03.55.94.18.11 – contact@matec57.fr